

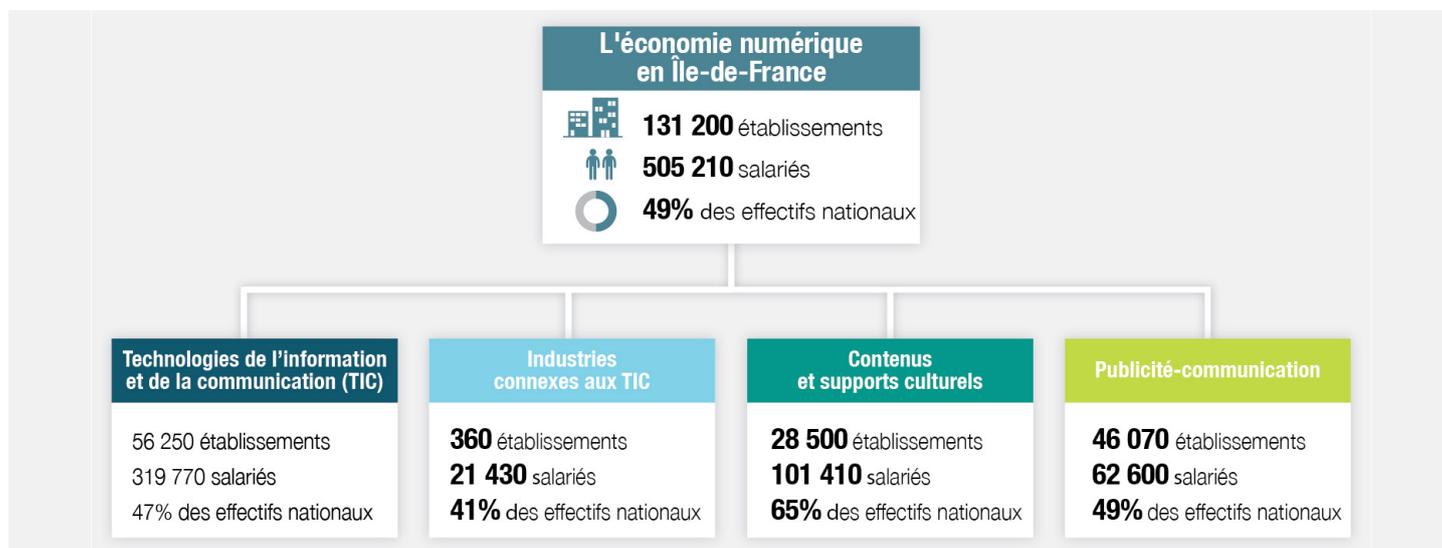
## thématique

N° 64 - Mars 2016

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de l'emploiÉconomie numérique : 80 % des établissements franciliens  
concentrés en cœur d'agglomération

Figure 1 : les quatre domaines de l'économie numérique en Île-de-France



Source : Insee, Clap 2013

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- En 2013, l'économie numérique francilienne emploie 500 000 salariés, soit la moitié des effectifs comptabilisés au niveau national.
- Le domaine des contenus et supports culturels est particulièrement surreprésenté en Île-de-France.
- L'essentiel de l'activité numérique est concentré à Paris et dans les Hauts-de-Seine
- Les créations d'établissements sont très dynamiques dans le secteur de l'édition de logiciels.

En Île-de-France, l'économie numérique est constituée de quatre domaines (Source et champ page 6). Les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les contenus et supports culturels (livre, presse, édition, musique, audiovisuel) font partie du tronc commun d'activités définies par l'OCDE. Dans la présente étude, deux domaines plus spécifiques à l'Île-de-France complètent ce champ : la publicité-communication et les industries connexes aux TIC (figure 1).

Avec 500 000 emplois salariés, l'Île-de-France concentre la moitié des emplois de l'économie numérique française contre un quart pour l'ensemble des secteurs d'activité. Les activités des contenus et supports culturels sont particulièrement surreprésentées dans la région.

Cette économie tient une place privilégiée en Île-de-France, confortée par la présence des pôles de compétitivité Cap Digital et Systematic auxquels sont rattachés de nombreux établissements du numérique (encadré Les pôles de compétitivité page 6). La région francilienne est également avantagée en matière d'aménagement numérique du territoire. Au niveau régional, l'État, les collectivités et les opérateurs ont notamment engagé un programme concerté de déploiement généralisé de la fibre optique visant à faire de l'Île-de-France la première région fibrée d'Europe à l'horizon 2020-2025.

L'économie numérique emploie 9 % des salariés de la région, soit une proportion trois fois plus élevée qu'en province.

## Les établissements du numérique implantés dans le cœur d'agglomération

Les établissements et les emplois salariés franciliens de l'économie numérique sont très concentrés au cœur de l'agglomération : 80 % des établissements de la région sont situés dans la métropole du Grand Paris. Ils ont même près de la moitié à Paris, mais ne représentent qu'un tiers des emplois franciliens. En revanche, les établissements des Hauts-Seine emploient 37 % des salariés de la région dans seulement 16 % des établissements, souvent très grands. (Figure 2)

Ces emplois sont notamment structurés le long d'un grand arc ouest allant des boucles nord de la Seine jusqu'à un corridor Montrouge-Les Ulis, en passant par les arrondissements et communes de l'ouest parisien. Dans ces territoires, ils sont non seulement importants en volume, mais pèsent aussi deux à trois fois plus dans le tissu productif qu'en moyenne régionale.

Aux côtés des foyers historiques (Paris-ouest, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt, Meudon), de nouveaux pôles du numérique émergent, à la faveur de politiques de soutien dynamiques. Ainsi, en cœur d'agglomération, l'est de Paris (Montreuil), le nord du Val-de-Marne (Val de Bièvre) et le sud des Hauts-de-Seine (cône sud francilien) accueillent de nouveaux établissements. La politique d'incubation de la Ville de Paris, largement déployée dans les arrondissements du centre et de l'est de la capitale, a permis l'amorçage et l'ancrage d'activités numériques. Cette dynamique devrait être encore consolidée dans la métropole par le projet d'Arc de l'innovation, porté par des collectivités de part et d'autre du boulevard périphérique sur son versant est, entre la porte de Vanves (14<sup>e</sup> arrondissement) et la porte Pouchet (17<sup>e</sup> arrondissement).

Ce plan vise à mettre en place, dans ces quartiers populaires, un réseau de lieux innovants ayant un impact local, une communauté d'acteurs, des partenariats et une stratégie d'aménagement et de marketing territorial à l'échelle métropolitaine.

De grands établissements de l'économie numérique sont disséminés en grande couronne, ils sont présents dans les Yvelines et en Essonne, en particulier autour des agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy, Massy ou encore Les Ulis, dans des entreprises à fort contenu technologique lié à l'industrie et la R&D. C'est également dans cette zone qu'est installé à Saclay, l'Institut de la société numérique, bénéficiant de la présence d'établissements d'enseignement du supérieur, de centres de recherche et de grands établissements du numérique. Ces emplois de grande couronne ne représentent que 19 % des emplois numériques de la région, mais ils tendent à se développer localement à proximité de pôles déjà existants plus centraux. C'est par exemple le cas d'Argenteuil-Bezons, en limite des Hauts-de-Seine, qui prolonge le regroupement situé dans la boucle nord de la Seine, à Gennevilliers-Bois-Colombes. Ce territoire héberge notamment le pôle mécatronique (EMC2, Atos Origin et Sophos). Le dispositif Silicon Banlieue, lancé et soutenu par la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, constitue un accélérateur d'implantation pour les entreprises du secteur.

## Des producteurs de contenus et supports culturels très présents à Paris

Les activités des TIC sont localisées pour l'essentiel dans les Hauts-de-Seine et à Paris. Dix communes concentrent 38 % des emplois salariés de ce domaine. Elles sont situées sur un arc Gennevilliers-Issy-les-Moulineaux qui comporte

Figure 2.1 : Les emplois salariés du numérique concentrés dans le cœur de l'Île-de-France en 2013

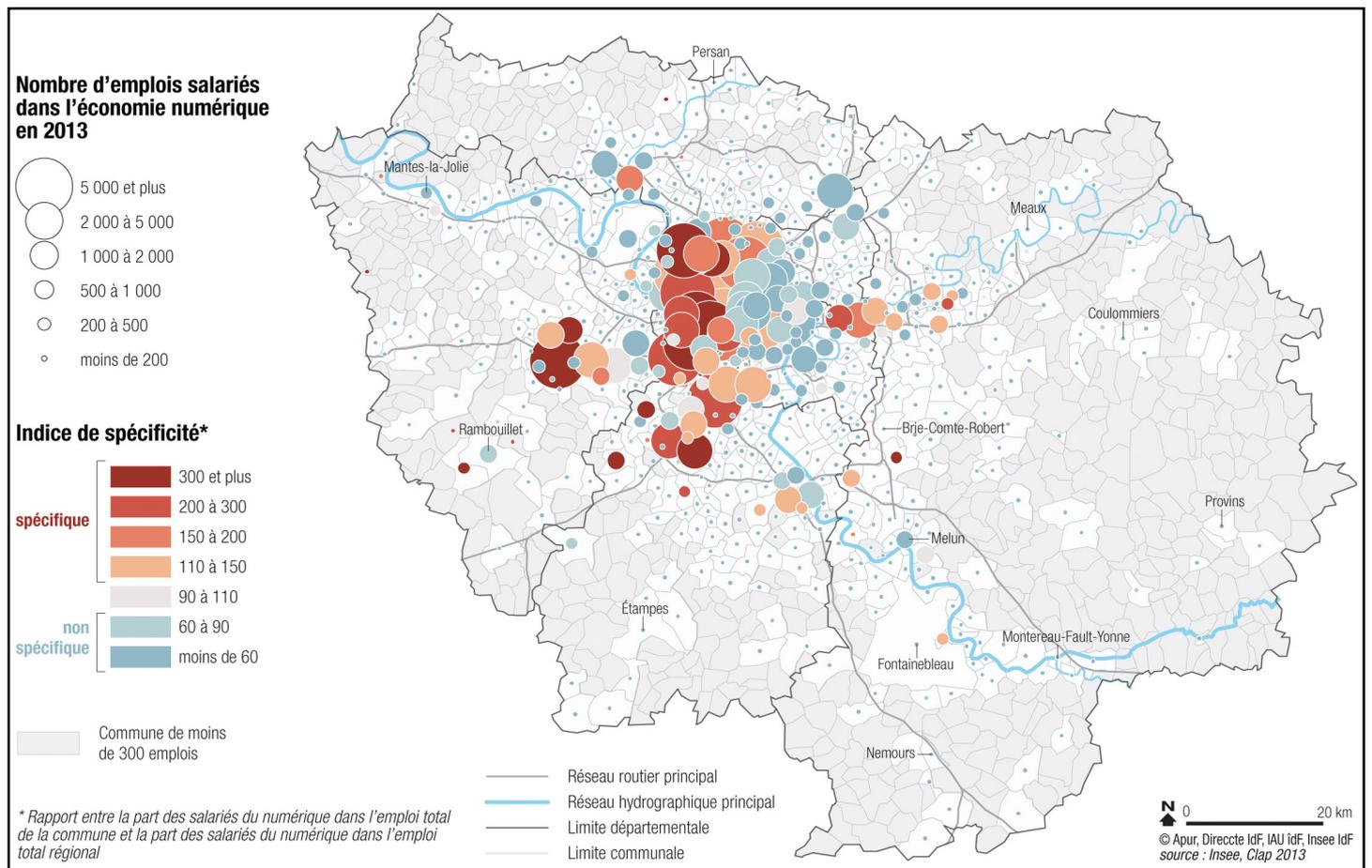
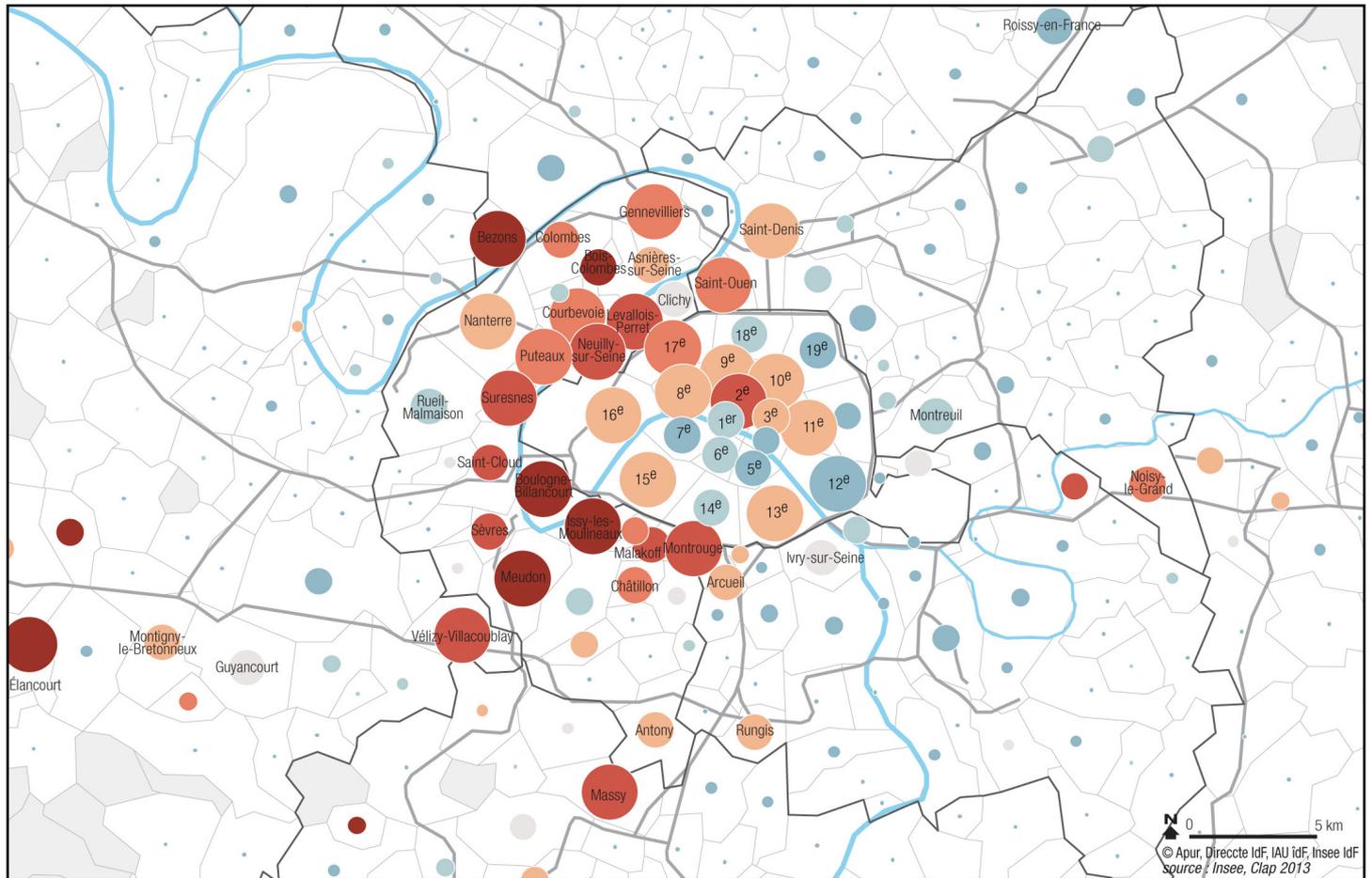


Figure 2.2 : Zoom sur les emplois salariés du numérique concentrés dans le cœur de l'Île-de-France en 2013



© Cartographie : Pascale Guéry, IAU ÎdF

deux extensions : le quartier central des affaires de Paris et les communes de Meudon et Vélizy-Villacoublay, traits d'union vers le sud de l'agglomération. Plusieurs géants du numérique sont implantés sur cet arc : Orange, Thales, Dassault Systèmes, IBM ou encore Hewlett-Packard.

Le domaine des contenus et supports culturels est encore plus concentré, puisqu'il est implanté en grande partie à Paris et dans quelques communes limitrophes. Neuf communes dont six arrondissements parisiens captent la moitié de l'emploi salarié régional. Les grands noms de la presse, de l'édition, de la programmation et la diffusion y sont associés : Le Monde, Le Figaro, l'AFP, Universal Music, ou encore, dans le pôle média de Paris 15<sup>e</sup>, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux : France Télévisions, TF1, Canal +, Eurosport, L'Equipe. Hors de ce périmètre resserré, quelques communes hébergent des activités de contenus et supports : Bry-sur-Marne, Montreuil, Saint-Denis et Rueil-Malmaison.

Le domaine de la publicité-communication est présent pour une large part à Paris, dans les arrondissements de la rive droite, et dans les Hauts-de-Seine (Pages Jaunes, Publicis Conseil, Google France, BETC...).

La localisation des industries connexes aux TIC est assez éclatée et plutôt en grande couronne. Deux pôles se dégagent : Elancourt-Plaisir, dans les Yvelines (Airbus, Thales, Zodiac), ainsi que Massy-Palaiseau-Les Ulis, dans l'Essonne (Sagem, Amplitudes technologies, Quantel...). Ce sont pour l'essentiel de grands établissements, qui requièrent des emprises foncières de taille conséquente.

### Dynamique des créations d'établissements dans le secteur de l'édition de logiciels

Dans l'économie numérique, 22 400 établissements ont été créés en Ile-de-France en 2013. Le taux de création d'établissements y atteint 20 % contre 14 % dans les autres secteurs économiques. Cette économie est soutenue par des politiques nationales, mais bénéficie également au niveau régional de la synergie créée entre les différents acteurs au sein du Comité stratégique de filière régional du numérique et de l'agence publique numérique (La Fonderie). Le dynamisme de ces créations s'explique par l'importance des micro-entrepreneurs (se substituant au terme d'auto-entrepreneurs à partir du 19 décembre 2014) dans le numérique : ils représentent six créations d'établissements sur dix (sept sur dix dans le secteur de la publicité-communication) contre un peu plus de quatre sur dix dans le reste de l'économie. Ce phénomène doit cependant être nuancé. En effet, en France, 60 % des micro-entrepreneurs seulement déclarent véritablement une activité.

Hors micro-entrepreneurs, le taux de création d'établissements dans l'économie numérique s'établit à 8 %, comme dans l'ensemble des secteurs d'activités. Au sein du numérique, les TIC sont les secteurs les plus dynamiques, en particulier l'édition de logiciels. Cette dernière bénéficie notamment de créations soutenues dans les créneaux de l'édition de jeux électroniques (20 %) ou encore de logiciels système et de réseau (16 %). La programmation et le conseil informatique sont également porteurs, principalement dans la gestion d'installations informatiques (12 %) et le conseil

en systèmes et logiciels informatiques (10 %). Le secteur « portails Internet » a aussi le vent en poupe : son taux de création est de 16 %.

En revanche, les créations sont plutôt faibles dans les industries connexes aux TIC : l'implantation de ces établissements est ancienne et ce secteur est très concentré.

En 2013, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les départements franciliens les plus dynamiques en termes de créations (hors micro-entreprises) dans le numérique (9 %), comme également dans l'ensemble de l'économie.

### Davantage d'établissements non-employeurs dans le numérique

En 2013, en Île-de-France, 80 % des établissements du numérique sont non-employeurs (105 500), soit neuf points de plus que dans les autres secteurs d'activité. Cette proportion est proche de 90 % dans les activités de publicité-communication, mais est à l'inverse bien plus faible dans les secteurs industriels connexes (30 %). La part des établissements non-employeurs s'est accentuée depuis 2007, en particulier dans la publicité-communication (+ 17 points) et dans la réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication (+ 14 points). Elle a en revanche diminué dans les secteurs de la vente des TIC, les industries connexes et les télécommunications.

Ces établissements sans salarié ont principalement le statut de professions libérales (40 %).

Le développement des établissements non-employeurs, notamment les micro-entreprises, peut être lié à des pratiques d'externalisation d'une partie des activités de certains établissements. Il illustre également l'émergence du travail collaboratif et l'évolution des formes d'emploi.

### Des grands établissements, viviers d'emploi

L'économie numérique emploie davantage de salariés dans des grands établissements, en comparaison avec le reste de l'économie (figure 3). Parmi les 500 000 salariés franciliens du numérique (travaillant dans 25 700 établissements employeurs), sept sur dix sont employés dans un établissement comportant 50 salariés ou plus, contre six sur dix dans les autres secteurs.

Cette concentration de l'emploi dans ces établissements de grande taille concerne en particulier la programmation et diffusion, les industries connexes, les télécommunications et la fabrication des TIC. Ces établissements sont davantage présents dans l'ouest de la région, notamment dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et le Val-d'Oise. L'implantation des établissements de plus de 250 salariés s'est accentuée lors des cinq dernières années dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, plus particulièrement dans des activités de réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication.

À l'opposé, les établissements employeurs de moins de 50 salariés sont plutôt concentrés dans la capitale, du fait de la création de nombreuses start up, et le quart sud-est (Val-de-Marne et Seine-et-Marne). Dans ces territoires, 44 % des salariés du numérique travaillent dans ce type d'établissements.

Les plus petits établissements employeurs (de 1 à 9 salariés) représentent 11 % de l'emploi salarié régional du numérique contre 17 % pour les autres secteurs. Cependant, ils sont davantage présents dans certains secteurs tels que l'enregistrement sonore et l'édition musicale, la production cinématographique et la publicité-communication.

**Cyrille Godonou**, Insee Ile-de-France  
**Sophie Renouvel et Sandra Roger**, Apur  
**Carine Camors et Odile Soulard**, IAU îdf  
**Florent Dezenaire**, Direccte Ile-de-France

Figure 3 : Plus encore que dans le reste de l'économie, les salariés du numérique travaillent dans de grands établissements  
 Répartition des salariés franciliens du numérique selon la taille des établissements employeurs en 2013 (en %).

Tranche d'effectif	TIC	Contenus et supports	Publicité et communication	Industries connexes aux TIC	Economie numérique	Autres secteurs
1 à 9 salariés	9,1%	13,8%	21,3%	2,2%	11,3%	16,8%
10 à 19 salariés	6,7%	8,6%	10,9%	2,8%	7,5%	9,1%
20 à 49 salariés	11,8%	12,7%	17,4%	6,2%	12,5%	13,7%
50 à 249 salariés	27,5%	25,6%	35,5%	19,8%	27,8%	24%
Plus de 250 salariés	44,9%	39,3%	14,9%	69%	41,1%	36,4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Insee, Clap 2013

Tableau des activités

DOMAINES	ACTIVITES	Codes NAF	SECTEURS	Effectifs salariés
Activités de fabrication des TIC	Fabrication des TIC	2611Z	Fabrication de composants électroniques	4 268
		2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées	1 874
		2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	1 062
		2630Z	Fabrication d'équipements de communication	11 010
		2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public	571
		2680Z	Fabrication de supports magnétiques et optiques	16
	Vente des TIC	4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	17 388
		4652Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	14 861
	Edition de logiciels	5821Z	Édition de jeux électroniques	1 327
		5829A	Édition de logiciels système et de réseau	4 642
		5829B	Édition de logiciels outils de développement et de langages	997
		5829C	Édition de logiciels applicatifs	21 185
	Télécommunications	6110Z	Télécommunications filaires	30 108
		6120Z	Télécommunications sans fil	7 923
		6130Z	Télécommunications par satellite	1 814
		6190Z	Autres activités de télécommunication	5 318
	Programmation, conseil et autres activités informatiques	6201Z	Programmation informatique	22 542
		6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	122 629
		6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	7 181
		6203Z	Gestion d'installations informatiques	10 551
		6209Z	Autres activités informatiques	5 537
	Traitement des données, hébergement et activités connexes, portail	6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes	19 519
		6312Z	Portails Internet	1 847
Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication	9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	3 581	
	9512Z	Réparation d'équipements de communication	2 010	
Contenus et supports	Edition de livres, périodiques et autres activités d'édition	5811Z	Édition de livres	10 774
		5812Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	123
		5813Z	Édition de journaux	7 780
		5814Z	Édition de revues et périodiques	24 557
		5819Z	Autres activités d'édition	1 076
	Production cinématographique, vidéo et de télévision	5911A	Production de films et de programmes pour la télévision	9 279
		5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	3 475
		5911C	Production de films pour le cinéma	4 308
		5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	7 395
		5913A	Distribution de films cinématographiques	1 080
		5913B	Édition et distribution vidéo	550
		5914Z	Projection de films cinématographiques	2 913
		Contenus et supports	Enregistrement sonore et édition musicale	5920Z
Programmation et diffusion	6010Z			Édition et diffusion de programmes radio
	6020A		Édition de chaînes généralistes	9 810
	6020B		Édition de chaînes thématiques	4 961
Autres services d'information	6391Z		Activités des agences de presse	3 536
	6399Z		Autres services d'information n.c.a.	359
Publicité et communication	Publicité et communication	7021Z	Conseil en relations publiques et communication	6 736
		7311Z	Activités des agences de publicité	37 020
		7312Z	Régie publicitaire de médias	12 949
		7410Z	Activités spécialisées de design	3 331
		7420Z	Activités photographiques	2 562
Activités industrielles connexes	Activités industrielles connexes	2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	12 935
		2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	7 844
		2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique	660

Source : Insee, Clap 2013

## Source et champ

La source utilisée est le fichier Clap (connaissance locale de l'appareil productif) 2013. L'analyse porte sur les emplois salariés privés et publics dans les secteurs d'activités numériques. Les statistiques sur les créations d'établissements proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (issu de Sirene), géré par l'Insee.

Il n'existe pas de définition officielle délimitant le périmètre de l'économie numérique. Le champ de l'étude s'appuie sur la définition de l'économie de l'information, proposée par l'OCDE en 2007 qui retient deux domaines : les technologies de l'information et de la communication (TIC - 25 secteurs) et les contenus et supports des TIC (18 secteurs), qui ont pour

objet de participer à la création et à la diffusion de ceux-ci. Ce périmètre a été enrichi de deux domaines complémentaires à fort enjeu dans la région : la publicité-communication, et les activités industrielles connexes aux TIC. Ces domaines ont été identifiés à partir de la définition anglaise de l'économie numérique retenue par la *London Metropolitan University* ainsi que les travaux menés par l'Insee Franche-Comté. Au total, dans la présente étude, l'économie numérique est constituée de 51 secteurs d'activité (NAF) (*Tableau des activités page 5*).

Retrouvez le détail du champ de l'étude de la synthèse thématique n°64 et des données complémentaires sur <http://www.idf.direccte.gouv.fr/Syntheses-thematiques>

## Les pôles de compétitivité

**Cap Digital et Systematic** sont les deux pôles de compétitivité franciliens de l'économie numérique. En 2012, les 747 établissements d'Île-de-France appartenant à ces deux pôles comptent près de 45 000 salariés (source : Direction générale des entreprises). Ces pôles, en développement continu, sont devenus des acteurs incontournables de l'écosystème numérique francilien. Cap Digital est le pôle de compétitivité de la filière des contenus et des services numériques, Systematic est orienté vers les TIC sur le thème de la conception, réalisation et maîtrise des systèmes complexes.

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises de toutes tailles, des

laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique. Le Pôle a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international, les pôles de compétitivité sont des moteurs de croissance et d'emplois.

### Pour en savoir plus :

- Camors C., Dezenaire F., Godonou C., Renouvel S., Roger S., Soulard O., « *L'économie numérique en Île-de-France : une dynamique d'emploi portée par les non-salariés* », Synthèse thématique n°65, mars 2016
- Ayache C., Camors C., Castel J., Singier S., Soulard O., Thépin D., « *La transformation numérique de l'économie francilienne* », IAU-îdF / Cap Digital, Note rapide n° 686, juin 2015
- Pierre-Marie E., Préault M., Renouvel S., « *Nouveaux regards sur l'économie à Paris : quelques filières d'avenir, industries créatives, numérique, mode-design, écoactivités* », Apur, mars 2015
- Pariente J., Quillery P., Stenta M., « *Technologies de l'information et de la communication en Franche-Comté* », Insee dossier Franche-Comté, édition 2014
- Garcin C., Hausswalt P., Siné A., « *Le soutien à l'économie numérique et à l'innovation* », IGF, rapport n°2011-M-060-02